

## Avis public



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

# Montréal

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022 À 2031 ET BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 MARDI, 23 NOVEMBRE 2021, À 19 H

**AVIS** est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dressera le programme décennal d'immobilisations 2022 à 2031 de l'arrondissement, ainsi que le budget de fonctionnement pour l'année 2022 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra le **mardi 23 novembre 2021 à compter de 19 h**, par vidéoconférence.

**PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE** conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme décennal d'immobilisations 2022 à 2031 ainsi que sur le budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'exercice financier 2022.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et dans le respect des décrets ministériels portant sur les procédures autres que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, ces derniers sont invités à soumettre leurs questions par courriel à l'adresse greffe-rdp-pat@montreal.ca et ce, à compter de la publication du présent avis et jusqu'à la fin de la présentation du budget de fonctionnement et du programme décennal d'immobilisations par la mairesse, en séance extraordinaire. Les questions reçues seront ensuite répondues en séance par la mairesse.

Fait à Montréal, le 14 novembre 2021

Le Secrétaire d'arrondissement  
Me Joseph Araj

JDM2344792